

## Liste des délibérations examinées par le Bureau du lundi 20 janvier 2025

*L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt janvier à dix-sept heures, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.*

**Présents : Mesdames et Messieurs**, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Sébastien CHARRUYER (pour les points n°1 à n°3), Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Oliver DAMEZ, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Absents et excusés : Mesdames et Messieurs**, Bernard EGUILUZ, Gilles TURLAN, François VERGNES, Claire VILLENEUVE.  
Sébastien CHARRUYER quittant la séance et prenant pas part à la décision du point n°4.

**Secrétaire de séance :** Paul BOULVRAIS

### Décisions du Bureau

Décision n°	Point n°	OBJET DE LA DECISION	
01_2025DB	01	01- Ligne de trésorerie 2025 pour un montant de 1 500 000 M€ - Budget principal	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
02_2025DB	02	02- Travaux d'amélioration énergétique de quatre écoles et de la salle multisport de Lisle sur Tarn - Demande de subventions Etat (DETR-DSIL) et Département	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
03_2025DB	03	03- Avis de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet sur le projet de parc agrivoltaïque au sol sur la commune de Graulhet - Site « Les Peyrouses » - PC 081 105 24 T0060	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
04_2025DB	04	04- Accord de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet sur les propositions de périmètres délimités des abords des monuments historiques de la commune de Salvagnac	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait à Técou, le 27 JAN. 2025



**Gaillac-Graulhet**  
AGGLOMÉRATION  
entre vignoble et bastides



Le Président,  
Paul SALVADOR

Mise en ligne, Affichage le 28 JAN. 2025